

Association MF ALENCON

Siege social : 8, rue Giroye 61000 ALENCON

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice clos le 31/12/2019

Cabinet SOREC

Siège social : 7 rue Karl Probst , 14000 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Inscrite sur la liste Nationale des commissaires aux comptes

Rattachée à la Compagnie Régionale de CAEN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Relatif à l'exercice clos le 31/12/2019

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la MFR ALENCON relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 22/06/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association MFR ALENCON à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous

avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport du Conseil d'administration et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne constitue pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre association.

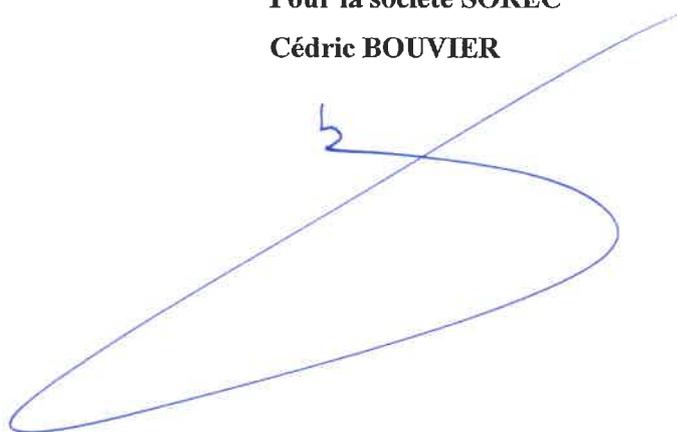
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figurent dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante,

Fait à CAEN, le 31 aout 2020

Le commissaire aux comptes

Pour la société SOREC

Cédric BOUVIER



Annexe

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations et le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriés en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de remettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient remettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à donner une image fidèle.

BILAN

**MAISON FAMILIALE RURALE
61000 ALENCON**

Exercice N du 01/01/2019 au 31/12/2019
Exercice N-1 du 01/01/2018 au 31/12/2018

A C T I F	Exercice N-1	BILAN	Exercice N		
	Valeur nette	ACTIF	Valeur brute	Amort et Prov.	Valeur nette
I M M O B I L I S E	18 028,01	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
		Frais d'établissement			
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	801 060,50	- 788 049,55	13 010,95
		Terrains			
		Aménagements de terrains	2 986,85	- 2 986,85	
	9 946,34	Constructions sur sol propre et leurs AAI			
		Constructions sur sol d'autrui et leurs AAI	622 241,12	- 616 977,78	5 263,34
		Installation techn., matériel et outil.			
	0,01	Matériel de transport	35 210,35	- 35 210,34	0,01
	7 722,86	Mobilier, matériel de bureau et d'informatique	140 263,38	- 132 874,58	7 388,80
	358,80	Immobilisations en cours	358,80		358,80
	138,81	IMMOBILISATIONS FINANCIERES	138,81		138,81
24,48	Participations et créances rattachées	24,48		24,48	
114,33	Autres immobilisations financières	114,33		114,33	
18 166,82	TOTAL ACTIF IMMOBILISE	801 199,31	- 788 049,55	13 149,76	
A C T I F	998,21	STOCKS	808,25		808,25
	998,21	Divers	808,25		808,25
	80 060,36	CREANCES ET COMPTES RATTACHES	53 558,57	- 961,34	52 597,23
		Fournisseurs: avances, acomptes versés			
	39 889,71	Familles ou élèves	36 236,03	- 961,34	35 274,69
	100,00	Personnel et charges sociales	600,00		600,00
		Etat et autres collectivités publiques			
		Groupe et associés	497,25		497,25
	40 070,65	Débiteurs divers	15 067,54		15 067,54
		Charges constatées d'avance	1 157,75		1 157,75
	157 717,95	PLACEMENTS	134 420,28		134 420,28
	157 717,95	Valeurs mobilières de placement	134 420,28		134 420,28
28 945,41	DISPONIBILITES	118 988,30		118 988,30	
28 665,17	Banques, établissements financiers et assimilés	118 539,46		118 539,46	
280,24	Caisses	448,84		448,84	
267 721,93	TOTAL ACTIF CIRCULANT ET ASSIMILE	307 775,40	- 961,34	306 814,06	
285 888,75	TOTAL DE L'ACTIF	1 108 974,71	- 789 010,89	319 963,82	



BILAN

MAISON FAMILIALE RURALE
61000 ALENCON

Exercice N du 01/01/2019 au 31/12/2019
Exercice N-1 du 01/01/2018 au 31/12/2018

	Exercice N-1	BILAN	Exercice N		
	Valeur nette	PASSIF	Valeur brute	Amort et Prov.	Valeur nette
P R O V	149 760,87	CAPITAUX PROPRES	168 442,16		168 442,16
		Fonds associatifs sans droit de reprise			
		Fonds associatifs avec droit de reprise			
		Réserves			
	184 721,69	Report à nouveau	149 760,87		149 760,87
	- 34 960,82	Résultat de l'exercice	18 681,29		18 681,29
	5 473,19	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AMORTISSABLES	96 882,97	- 93 572,12	3 310,85
		Taxe d'apprentissage			
	5 473,19	Autres subventions	96 882,97	- 93 572,12	3 310,85
	155 234,06	TOTAL FONDS PROPRES ET ASSIMILES	265 325,13	- 93 572,12	171 753,01
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10 000,00		10 000,00	
	Provisions pour charges	10 000,00		10 000,00	
	Provisions pour risques				
	TOTAL PROVISIONS	10 000,00		10 000,00	
D E T T E S		EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS			
		Capital emprunté			
		Intérêts			
		Concours bancaires courants et comptes créditeurs de banque			
	130 654,69	AUTRES DETTES	138 210,81		138 210,81
	40 890,73	Fournisseurs et comptes rattachés	45 049,21		45 049,21
	39 923,33	Dettes relatives au personnel	31 662,56		31 662,56
		Etat et autres collectivités publiques	12 069,76		12 069,76
	5 267,34	Groupe et associés	1 286,29		1 286,29
	14 550,60	Créditeurs divers	16 006,01		16 006,01
30 022,69	Produits constatés d'avance	32 136,98		32 136,98	
130 654,69	TOTAL DETTES ET ASSIMILEES	138 210,81		138 210,81	
285 888,75	TOTAL DU PASSIF	413 535,94	- 93 572,12	319 963,82	



COMPTE DE RESULTAT
**MAISON FAMILIALE RURALE
61000 ALENCON**

Exercice N du 01/01/2019 au 31/12/2019

Exercice N-1 du 01/01/2018 au 31/12/2018

Racine Comptes	COMPTE DE FONCTIONNEMENT CHARGES	Exercice N		Exercice N-1		Variations	
		Total	%	Total	%	Montant	%
60	ACHATS						
601	Achats stockés - matières premières	16 003,63		11 758,08		4 245,55	36,11%
602	Achats stockés - autres approv.	3 403,61		1 861,11		1 542,50	82,88%
603	Variation de stocks (approv. et march.)	189,96		204,60		- 14,64	- 7,16%
604	Achats de prestation de formation						
606	Achats non stockés de mat. & fourn.	20 070,98		20 106,38		- 35,40	- 0,18%
607	Achats stockés de mat. pédagogique						
608	Rabais, remise et ristournes sur achats						
	TOTAL 60	39 668,18	6,56%	33 930,17	5,64%	5 738,01	16,91%
61	SERVICES EXTERIEURS						
611	Achats en sous traitance	24 209,04		24 204,19		4,85	0,02%
612	Redevances crédit-bail	4 093,96		4 093,96			
613	Locations	7 788,10		6 000,00		1 788,10	29,80%
614	Charges locatives et de co-propriété						
615	Entretien et réparations	13 915,22		9 155,64		4 759,58	51,99%
616	Primes d'assurance	7 431,50		8 180,01		- 748,51	- 9,15%
617	Etudes et recherches						
618	Documentation et bibliothèque	1 051,98		1 122,32		- 70,34	- 6,27%
619	Rabais, remises et ristournes sur serv.extérieurs						
	TOTAL 61	58 489,80	9,68%	52 756,12	8,76%	5 733,68	10,87%
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS						
621	Personnel extérieur	9 324,30		9 293,88		30,42	0,33%
622	Rémunération d'intérimaires & d'honoraires	8 730,18		6 479,78		2 250,40	34,73%
623	Publicité, publication, relations publiques	5 799,93		7 634,63		- 1 834,70	- 24,03%
624	Transport de biens, transp.collectif du personnel	125,05		149,36		- 24,31	- 16,28%
625	Déplacements, missions et réceptions	2 727,27		3 241,87		- 514,60	- 15,87%
626	Frais postaux et frais de télécommunication	5 930,35		5 062,18		868,17	17,15%
627	Services bancaires et assimilés	370,54		441,07		- 70,53	- 15,99%
628	Charges diverses	4 322,71		3 797,49		525,22	13,83%
629	Rabais, remises, ristournes sur autres serv. ext.						
	TOTAL 62	37 330,33	6,18%	36 100,26	6,00%	1 230,07	3,41%
63	IMPOTS, TAXES, VERSEMENTS ASSIMI						
631	Impôts, taxes, vers. s/rémun (adm., impôts)						
633	Impôts, taxes, vers. s/rémun (autres organismes)	3 273,23		6 118,84		- 2 845,61	- 46,51%
635	Autres impôts, taxes, vers. (admin. Impôts)	4 267,44		4 317,15		- 49,71	- 1,15%
637	Autres impôts, taxes, vers. (autres organismes)						
	TOTAL 63	7 540,67	1,25%	10 435,99	1,73%	- 2 895,32	- 27,74%
64	CHARGES DE PERSONNEL						
641	Rémunérations du personnel	313 928,14		310 695,69		3 232,45	1,04%
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	104 440,21		119 093,36		- 14 653,15	- 12,30%
647	Autres charges sociales	1 310,51		1 083,53		226,98	20,95%
648	Autres charges de personnel	1 282,43		679,10		603,33	88,84%
	TOTAL 64	420 961,29	69,64%	431 551,68	71,69%	- 10 590,39	- 2,45%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COU						
651	Redev. pour conces., brevets, licenc.						
653	Frais de conseil d'adm. & d'assem.gén.						
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 713,94		7 210,08		- 5 496,14	- 76,23%
658	Charges diverses de gestion courante	20 122,16		21 620,66		- 1 498,50	- 6,93%
	TOTAL 65	21 836,10	3,61%	28 830,74	4,79%	- 6 994,64	- 24,26%
66	CHARGES FINANCIERES						
661	Charges d'intérêts						
667	Charges nettes sur cession de VMP						
668	Autres charges financières	115,00				115,00	
	TOTAL 66	115,00	0,02%			115,00	
68	DOTATIONS AMORTISSEMENTS ET PR						
681	Dotations aux amortissements	7 814,26		8 333,82		- 519,56	- 6,23%
686	Dotations aux provisions pour risques et charge	10 000,00				10 000,00	
687	Dotations aux amortissements et provisions exc	749,50				749,50	
	TOTAL 68	18 563,76	3,07%	8 333,82	1,38%	10 229,94	55,13%
69	PARTICIPATION DES SALARIES - IMPO						
695	Impôts sur les bénéfices						
	TOTAL 69						
	TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT	604 505,13	100,00%	601 938,78	100,00%	2 566,35	0,43%



COMPTE DE RESULTAT

**MAISON FAMILIALE RURALE
61000 ALENCON**

Exercice N du 01/01/2019 au 31/12/2019
Exercice N-1 du 01/01/2018 au 31/12/2018

Racine Comptes	COMPTE DE FONCTIONNEMENT PRODUITS	Exercice N		Exercice N-1		Variations	
		Total	%	Total	%	Montant	%
70	PRESTATIONS DE SERVICE						
701	Ventes de produits finis						
703	Ventes de produits résiduels						
704	Travaux						
705	Etudes						
706	Prestations de services	190 553,97		178 639,85		11 914,12	6,67%
708	Produits des activités annexes	17 572,85		26 638,26		- 9 065,41	- 34,03%
	TOTAL 70	208 126,82	33,83%	205 278,11	36,61%	2 848,71	1,39%
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION						
741	Subventions d'Etat	335 152,57		264 204,92		70 947,65	26,85%
744	Collect. locales & organ. Publics	27 828,67		42 226,36		- 14 397,69	- 34,10%
748	Autres subventions d'exploitation	29 722,84		32 098,65		- 2 375,81	- 7,40%
	TOTAL 74	392 704,08	63,84%	338 529,93	60,37%	54 174,15	16,00%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COU						
756	Cotisations des membres	7 611,00		3 386,34		4 224,66	NS
758	Produits divers de gestion courante	462,17		1 954,50		- 1 492,33	- 76,35%
	TOTAL 75	8 073,17	1,31%	5 340,84	0,95%	2 732,33	51,16%
76	PRODUITS FINANCIERS						
762	Produits des immobilisations financières						
763	Revenus des autres créances						
764	Revenus des valeurs mobilières de placement			963,70		- 963,70	- 100,00%
767	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières						
768	Autres produits financiers	1 046,36		32,17		1 014,19	NS
	TOTAL 76	1 046,36	0,17%	995,87	0,18%	50,49	5,07%
78	REPRISES AMORTISSEMENTS ET PRO						
781	Reprises sur amortissements et provisions des i	557,70		4 230,38		- 3 672,68	- 86,82%
	TOTAL 78	557,70	0,09%	4 230,38	0,75%	- 3 672,68	- 86,82%
79	TRANSFERTS DE CHARGES						
791	Transferts de charges d'exploitation	4 654,46		6 415,34		- 1 760,88	- 27,45%
796	Transferts de charges financières						
797	Transferts de charges exceptionnelles						
	TOTAL 79	4 654,46	0,76%	6 415,34	1,14%	- 1 760,88	- 27,45%
	TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEM	615 162,59	100,00%	560 790,47	100,00%	54 372,12	9,70%
	RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CO	10 657,46		- 41 148,31		51 805,77	NS



COMPTE DE RESULTAT**MAISON FAMILIALE RURALE
61000 ALENCON**

Exercice N du 01/01/2019 au 31/12/2019

Exercice N-1 du 01/01/2018 au 31/12/2018

Racine Comptes	COMPTE DE FONCTIONNEMENT EXCEPTIONNEL	Exercice N		Exercice N-1		Variations	
		Total	%	Total	%	Montant	%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES						
671	Sur opérations de gestion de l'exercice	285,84				285,84	
672	Sur opérations de gestion des exercices antérieu	4 350,22		24,00		4 326,22	NS
675	Valeur comptable des éléments d'actif cédés						
678	Autres charges exceptionnelles						
	TOTAL 67	4 636,06		24,00		4 612,06	NS
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
771	Prod.except. s/opération gest. de l'exercice	4 990,31		1 200,00		3 790,31	NS
772	Prod. sur opér. de gestion (exerc.antérieur)	4 207,24		1 585,89		2 621,35	NS
775	Produits des cessions d'éléments d'actif						
777	Quote-part exceptionnelle subventions d'équipe	3 162,34		3 425,60		- 263,26	- 7,69%
778	Autres produits exceptionnels	300,00				300,00	
	TOTAL 77	12 659,89		6 211,49		6 448,40	NS
	RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	8 023,83		6 187,49		1 836,34	29,68%
	TOTAL CHARGES DE L'EXERCICE	609 141,19	100,00%	601 962,78	100,00%	7 178,41	1,19%
	TOTAL PRODUITS DE L'EXERCICE	627 822,48	100,00%	567 001,96	100,00%	60 820,52	10,73%
	RESULTAT DE L'EXERCICE	18 681,29		34 960,82		53 642,11	NS



Règles et Méthodes Comptables

(code du commerce – articles 9 et 11 – Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24, début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Principes généraux :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode d'évaluation :

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Autres renseignements :

Il n'y a pas eu de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.
Aucune dérogation aux prescriptions comptables ne mérite d'être signalée.
Les comptes des deux exercices permettent de faire des comparaisons.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

⇒ Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.



Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Aménagement de terrain	8 ans
- Agencements, aménagements, installations	8 à 20 ans
- Matériel de transport	2 à 10 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Matériel de cuisine	3 à 10 ans
- Matériel d'internat	3 à 10 ans
- Matériel pédagogique	10 ans
- Matériel d'entretien	5 a 10ans

⇒ Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre d'une part, la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et d'autre part, le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

⇒ Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ENGAGEMENT HORS BILAN :

Emprunts en cours à ce jour	Montant initial	Durée	Garanties (caution, hypothèques,...)
--------------------------------	-----------------	-------	---

Le montant des indemnités de mise à la retraite est évalué au 31/12/2019 pour le personnel ayant plus de 10 ans d'ancienneté à 50966.37 euros avec les charges patronales.

EVENEMENT PARTICULIER :

Une provision de 10 000 € pour l'affaire prud'homale concernant Youssef CHAOUI.



TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Tableau N° 1

	A	B	C	D = A + B + C
	Valeur brute à la Fin de l'exercice Précédent	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la Cloture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCOPORELLES				
200 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Total I				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
212 Agencements et Aménag. terrain	2 986,85			2 986,85
231 Agencements et Aménag. terrain	0,00			0,00
2131 Constructions (sur terrains propres)	0,00			0,00
214500 Installations Agenc. Aménag. Const	622 241,12			622 241,12
2182 Matériel de transport	35 210,35			35 210,35
2183 Matériel de bureau et d'informat.	13 154,89			13 154,89
21851 Matériel et out pédagogique	51 560,36			51 560,36
21852 Matériel et outillage pour l'internat	56 752,82	2 797,20		59 550,02
21853 Matériel de cuisine	13 579,03			13 579,03
21854 Matériel d'atelier	2 319,00			2 319,00
231 Immobilisations corporelles en cours	358,80			358,80
TOTAL II	798 163,22	2 797,20	0,00	800 960,42
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
261 Titres de Participations	24,48			24,48
274 Prêts et autres créances	114,33			114,33
275* Dépôts et cautionnements versés	138,81	0,00	0,00	138,81
TOTAL III				
TOTAL GENERAL (I + II + III)	798 302,03	2 797,20	0,00	801 099,23



TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Tableau N° 2

	A	B	C	D= A + B + C
	Valeur brute à la Fin de l'exercice Précédent	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la Cloture de l'exercice
IMMOBILISATIONS INCOPORELLES				
Immobilitisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
2812 Agencements et Aménag. terrain	2 986,85			2 986,85
28131 Constructions (sur terrains propres)	0,00			0,00
281450 Installations Agenc. Aménag. Const	612 294,78	4 683,00		616 977,78
28182 Matériel de transport	35 210,35			35 210,35
281830 Matériel de bureau et d'informat.	10 944,18	556,86		11 501,04
281851 Matériel et out pédagogique	46 563,14	2 159,54		48 722,68
281852 Matériel et outillage pour l'internat	56 337,96	414,86		56 752,82
281853 Matériel de cuisine	13 579,14			13 579,14
281854 Matériel d'atelier	2 319,00			2 319,00
TOTAL I	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II	780 235,40	7 814,26	0,00	788 049,66
TOTAL GENERAL (I + II)	780 235,40	7 814,26	0,00	788 049,66



TABLEAU DES PROVISIONS

Tableau N° 3

	A	B	C	D = A + B + C
	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
151 Provisions pour risque		10 000,00		10 000,00
15172 Provisions grosses réparations				
Total I	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
491 Dépréciation de comptes d'usagers	769,54	191,80		961,34
74 Dépréciation de comptes de débiteurs divers				
TOTAL II	769,54	191,80	0,00	961,34
TOTAL GENERAL (I + II)	769,54	10 191,80	0,00	10 961,34



Echéance des Créances et des Dettes
à la clôture de l'exercice au 31/12/2019

Tableau n° 4

Créances	Montant	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an	Dettes	Montant	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
ACTIF IMMOBILISE				EMPRUNTS (2)	0,00			
	0,00	0,00	0,00	Banque	-			
				Intérêt Courus	-			
TOTAL II				TOTAL I				
ACTIF CIRCULANT				AUTRES DETTES				
41 Clients	15 802,50	15 802,50		40 Fournisseurs	45 049,21	45 049,21		
41 Autres clients	20 433,53	20 433,53		41 Clients créditeurs	11 162,35	11 162,35		
425 Personnel avances	600,00	600,00		42 Personnel	-			
44 Factures à établir	0,00			43 Organismes Sociaux	31 662,56	31 662,56		
44 Produit à recevoir	15 067,54	15 067,54		44 Charges à payer	4 843,66	4 843,66		
42 Personnel	0,00	0,00		44 Etat et autres collectivités	12 069,76	12 069,76		
4518 Equipements	0,00	497,25		46 Créiteurs divers	-			
46 Débiteurs divers	0,00			45 Associés	1 286,29	1 286,29		
47 Compte attente	0,00							
48 charges à répartir	0,00							
TOTAL II	51 903,57	52 400,82	0,00	TOTAL II	106 073,83	106 073,83		0,00
Charges constatées d'avances	1 157,75	1 157,75		Produits constatés d'avance	32 136,98	32 136,98		
				Subvention perçue d'avance	-			
TOTAL III	1 157,75	1 157,75	0,00	TOTAL III	32 136,98	32 136,98		0,00
TOTAL GENERAL (I+II+III)	53 061,32	53 558,57	0,00	TOTAL GENERAL (I+II+III)	138 210,81	138 210,81	0,00	0,00

	Montant
Montant des prêts accordés en cours d'exercice	0,00
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice	0,00

	Montant
Emprunts souscrits en cours d'exercice	0,00
Emprunts remboursés en cours d'exercice	0,00



FONDS DE ROULEMENT

Etablissement : MFR ALENCON

Date Bilan : 31/12/2019

CAPITAUX PERMANENTS		ACTIF CIRCULANT	
Fonds propres (positif)	168 442	Prêt et créance à - 1 an	
Subventions équipement	3 311	Stocks	808
Provisions	10 000	Tiers	52 597
Dettes à + 1 an		Trésorerie	253 409
Total I	181 753	Total III	306 814
VALEUR IMMOBILISEES		DETTES A MOINS D'1 AN	
Fonds propres (négatif)		Emprunt à - 1 an	
Actif immobilisé	13 150	Dettes à - 1 an	138 211
Total	13 150	TOTAL IV	138 211
Déduire prêt à - 1 an			
Total II	13 150		
Fonds de roulement (FR) Différence I-II	168 603	Fonds de roulement (FR) Différence III-IV	168 603

Montant du dernier compte de résultat (ou CEG) CR

équivalent jours : $\frac{FR \times 360}{CR} =$ jours

0



TABLEAU FINANCEMENT

31/12/19

EMPLOIS DE L'EXERCICE**RESSOURCES DE L'EXERCICE**

Nouveaux investissements	2 797	Resultat	18 681
		Dotations amortissement	7 814
		Dotation Provision	10 000
		Valeurs Cpt élément cédés	
		Reprise provision	
Quote part investissement	3 162		36 496
		C.A.F.	
Remboursement emprunt		Prêt	
		subvention équipement	1 000
TOTAL EMPLOIS	5 959	TOTAL RESSOURCES	37 496
	31 536		
TOTAUX	37 496	TOTAUX	37 496

A) Fonds de roulement début exercice équivalent jours B) Fonds de roulement fin exercice équivalent jours C) Différence (B - A) 

TABLEAU I
RESSOURCES DE L'ORGANISME

ORIGINE DES FONDS	MONTANT (N)		MONTANT (N-1)	
	EN €	EN %	EN €	EN %
I - RESSOURCES PROVENANT DES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS POUR LEURS SALAIRES ET DES PARTICULIERS				
ENTREPRISES (CAP AEPE)	7 618,12	15	9 492,36	21
ETAT (Pole Emploi) (CAP AEPE)	3 438,00	7	2 974,00	6
COLLECTIVITES LOCALES		0		0
ETABLISSEMENTS PUBLICS		0		0
ENTREPRISES		0	10 309,79	22
VIA FONGECIF (CAP AEPE)	2 634,50			
OPCA (Ipéria+ ADEMAPOEC)	13 824,25		0,00	
FAF			3 780,00	8
PARTICULIERS (CAP AEPE)	23 577,30	46	13 332,00	29
<i>SOUS-TOTAL I</i>	51 092,17	100	39 888,15	86
INSTANCES EUROPEENNES		0		0
ETAT		0		0
REGIONS		0		0
AUTRES COLLECTIVITES TERRITORIALES		0		0
<i>SOUS-TOTAL II</i>	0,00	0		0
III - AUTRES				
AUTRES ORGANISMES DE FORMATION		0	6 370,00	14
AUTRES RESSOURCES		0		0
<i>SOUS-TOTAL III</i>	0,00	0	6 370,00	14
TOTAL DES RESSOURCES	51 092,17	100	46 258,15	100



TABLEAU II

DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE

FINALITE DES ACTIONS	VOLUMES FINANCIERS			
	2019		2018	
	MONTANT EN €	%	MONTANT EN €	%
Diplômantes (1)	37 267,92	73	36 108,15	78
Perfectionnement professionnel et qualifiant (2)	857,50	2	6 370,00	
Insertion sociale	12 966,75	25	3 780,00	8
TOTAL	51 092,17	100	46 258,15	86

(1) diplômes nationaux, titres homologués

(2) certificats de branches, certificats d'entreprise, attestations.



TABLEAU III

CONVENTIONS DE RESSOURCES PUBLIQUES AFFECTEES

CONVENTION	MONTANT INITIAL	Suivi exécution		
		Solde au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Solde en fin d'exercice
	0,00			



MF ALENCON

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Réunion de l'organe délibérant relative à l'approbation des
comptes de l'exercice clos le 31/12/2019

Cabinet SOREC

Siège social : 7 rue Karl Probst , 14000 CAEN

Société de commissariat aux comptes

Membre de la Compagnie Régionale de CAEN

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Caen, le 31/08/2020

**Le Commissaire aux Comptes
Pour la société SOREC
Cédric BOUVIER**

1

